

1^{ère} réunion de suivi de la GAE du plan d'adaptation de TAV

Présents

RH : Pascal BOURGOIN, Nina VALLERANT, Christine ORSINI, Patricia PIGUET
Pour la CFDT : Claude GODART, Colette SEIB, Jean-Pierre BARRIER, Colette VAUCHEL,

Présentation Christine ORSINI : Directeur Développement Professionnel pour TAV en charge de

- La rémunération et avantages sociaux
- Le développement professionnel (formation, emploi, anticipation, gestion des carrières)

1. Point sur les candidatures MAD

Nb de candidatures	Familles ayant des postulants											
	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	15	total
LHN	1	1	4			2	3		7	1	4	23
BRE			1	2		5	4		11		1	24
CSC-F						8	2		6			16
MDN		3	1	2	3				2	5		16
TLS	1	1	2				1		4	1		10
VAL			2	2	4		1	1	2	4	2	18
VEN									3		1	4
Total	2	5	10	6	7	15	11	1	35	11	8	111

Toutes ces candidatures sont arrivées avant le 15 septembre.

Les personnes sont toutes éligibles (dossier recevable) mais seul 41 dossiers seront retenus selon les priorités définies dans l'accord de GAE du 7 juillet 2011.

➔ **CFDT : Il aurait été dit aux personnes qui ne sont pas dans les familles fragilisées de ne pas faire acte de candidature. Si vous êtes dans ce cas, contactez un militant CFDT.**

➔ **La CFDT a demandé la ventilation de ces candidatures par famille fragilisée (définies lors du CCE du 10 mars 2011) et par site.**

2. Plan d'adaptation concernant les directions transverses

Objectif : 80 suppressions de poste (78 + les 2 suppressions en famille 1502).

Réalisation au 31/08 : 21 salariés ont quitté une famille fragilisée (9 mobilités TAV, 2 mobilités groupe, 7 retraites, 2 démissions et 1 mouvement « autre »).

Candidatures MAD : 73 tous sites et toutes sous-familles confondues.

Potentiel max MAD : 53 (le potentiel tient compte de l'objectif de chaque famille professionnelle)

Reste à faire : 6

➔ **CFDT : La direction a « trié » les départs des familles fragilisées intervenus entre le 1^{er} janvier et fin août selon des critères obscurs. La CFDT demande à avoir le détail de ces mouvements et souligne qu'un départ en MAD dans une famille fragilisée sera déduit du nombre de postes à supprimer alors que les départs « naturels » d'avant août sont « triés »!**

3. Plan d'adaptation concernant les charges

Etablissement	Objectif	Réalisé	Candidatures MAD	Potentiel max MAD	Reste à faire
MDN	14	8	6	3	3
VEN	14	9	0	0	5
CSC-BRE-VAL	16	4	11	7	5
BDX	0	0	4	0	0
TLS	0	0	2	0	0
Total	44	21	33	10	13

Réalisé : 21 (détail des chiffres à confirmer dont 6 retraites et 2 mobilités groupe)

Demandes supplémentaires = détail du réalisé par rapport à l'objectif de chaque sous-famille tous mouvements confondus

Prochaine commission : arbitrage MAD le 17 octobre 2011

Commissions locales : à faire avant le 15/10